

Sommaire du mémoire prébudgétaire 2023-2024 de la Fédération canadienne des contribuables

L'objectif du mémoire présenté par la Fédération canadienne des contribuables (FCC) dans le cadre des consultations prébudgétaires fédérales pour 2023-2024 est de montrer que le gouvernement fédéral pourrait équilibrer son budget de l'exercice s'il ramenait les charges de programmes aux niveaux antérieurs à la pandémie, tout en les ajustant en fonction de l'inflation et de la croissance démographique. C'est une mesure réalisable, car le gouvernement fédéral dépensait des sommes encore jamais vues, après correction en fonction de l'inflation et de la croissance démographique, au cours de l'exercice budgétaire complet qui a précédé la pandémie. Cela signifie que les dépenses annuelles du gouvernement fédéral ont été plus fortes en 2018-2019 que durant la Seconde Guerre mondiale.

Le tableau ci-dessous présente le résumé financier fondé sur le plan de dépenses que la FCC propose. La FCC recommande d'équilibrer le budget en 2023-2024 en ramenant les charges de programmes aux niveaux pré-pandémiques, tout en les ajustant en fonction de l'inflation et de la croissance démographique.

Tableau : Résumé financier recommandé par la FCC (en milliards de dollars)

	2023	2024	2025	2026	2027
Dépenses de programmes	399,4 \$	413,7 \$	427,1 \$	440,8 \$	454,8 \$
Frais de la dette	42,0 \$	44,8 \$	45,0 \$	46,3 \$	47,6 \$
Pertes actuarielles nettes	2,1 \$	0,1 \$	0,1 \$	-1,5 \$	0,2 \$
Dépenses totales	443,5 \$	458,6 \$	472,2 \$	485,6 \$	502,6 \$
Total des revenus	444,5 \$	465,1 \$	484,1 \$	504,9 \$	525,2 \$
Équilibre budgétaire	1,0 \$	6,5 \$	11,9 \$	19,3 \$	22,6 \$

Résumé des recommandations

Équilibrer le budget

Recommandation : Équilibrer le budget en 2023-2024 en ramenant les charges de programmes aux niveaux pré-pandémiques déjà sans précédent de 2018-2019, tout en les corrigeant en fonction de l'inflation et de la croissance démographique.

Allégements fiscaux

Recommandation : Annuler toutes les hausses de taxes liées à la pandémie, y compris la taxe sur l'alcool et les charges sociales, et supprimer la taxe sur le carbone.

Recommandation : Ne pas imposer une deuxième taxe sur le carbone.

Recommandation : Refuser toute hausse d'impôts future, notamment l'impôt sur la valeur nette des habitations, la surtaxe annuelle sur les habitations, l'impôt sur la fortune, l'impôt sur les bénéficiaires excédentaires, la taxe sur les produits de luxe et la taxe sur la graisse, le sucre et la viande.

Recommandation : Utiliser une part des surplus annuels pour réduire les impôts.

Recommandation : Supprimer l'obligation de déclarer la vente de son habitation à l'Agence du revenu du Canada.

Recommandation : Mettre fin à la taxe ascenseur sur l'alcool.

Députés

Recommandation : Annuler l'augmentation salariale accordée aux politiciens en raison de la pandémie et ramener la taille du Cabinet aux niveaux de 2015 sous le régime Trudeau, ce qui redonnera 3,3 millions de dollars chaque année aux contribuables.

Gouverneur général

Recommandation : Annuler l'augmentation salariale accordée à la gouverneure générale en raison de la pandémie et réduire son salaire de sorte qu'il corresponde à celui des ministres du Cabinet avant la pandémie, soit 264 400 \$.

Recommandation : Limiter les avantages des gouverneurs généraux en remplaçant la pension annuelle à vie par une pension de type REER fondée sur les années de service, et supprimer l'allocation de dépenses lorsqu'un gouverneur général prend sa retraite.

Sénateurs

Recommandation : Réduire les dépenses du Sénat aux niveaux de 2015-2016 en tenant compte de l'inflation, ce qui fera économiser 35,2 millions de dollars chaque année aux contribuables.

Fonction publique

Recommandation : Annuler toutes les augmentations salariales accordées depuis le début de la pandémie.

Recommandation : Dresser une liste de divulgation de tous les employés fédéraux qui reçoivent un salaire annuel supérieur à 100 000 \$.

Recommandation : Ramener les coûts de la main-d'œuvre aux niveaux de 2018-2019, soit la dernière année complète avant la pandémie, en les ajustant en fonction de l'inflation.

Subventions aux entreprises

Recommandation : Abolir toutes les subventions aux entreprises, y compris les subventions directes en espèces, les crédits d'impôt liés à des créneaux, les prêts et les garanties de prêts.

Recommandation : Mettre fin aux subventions fédérales accordées aux entreprises par l'intermédiaire des sociétés d'État et des agences de développement régional, et restituer aux contribuables les fonds fédéraux restants dans ces sociétés.

Recommandation : Instaurer des exigences minimales de transparence concernant les subventions aux entreprises, telles que les montants déboursés ou garantis, le calendrier de remboursement, les montants remboursés, les taux d'intérêt sur les prêts, et produire des rapports fréquents sur les remboursements. Le Parlement doit également être tenu de mettre les subventions aux voix avant qu'une entreprise puisse recevoir des deniers publics.

Cesser d'intervenir dans les affaires du secteur privé

Recommandation : Réduire immédiatement de 25 % l'ensemble du financement gouvernemental accordé aux sociétés d'État fédérales.

Recommandation : Établir un plan en vue de supprimer tout financement public à CBC/Radio-Canada, à Via Rail, à Marine Atlantique, à la Commission de la capitale nationale et à Téléfilm Canada.

Recommandation : Annuler les augmentations salariales et les primes que les sociétés d'État ont accordées à leurs employés pendant la pandémie.

Éliminer le financement de CBC/Radio-Canada et abolir les subventions aux médias

Recommandation : Établir un plan en vue de supprimer tout financement public à CBC/Radio-Canada, ce qui fera économiser près de 1,4 milliard de dollars chaque année aux contribuables.

Recommandation : Annuler l'aide financière pour les médias annoncée dans le budget de 2019 et s'engager à n'offrir aucune autre subvention dans le futur, ce qui fera économiser 147 millions de dollars chaque année aux contribuables.

Péréquation

Recommandation : Réduire le poids de la péréquation dans le but de mettre fin au programme en mettant en œuvre le plan d'élimination progressive de la péréquation sur 20 ans que propose la FCC.

Recommandation : Respecter les électeurs albertains et consulter les provinces sur la péréquation. De plus, le gouvernement fédéral devrait adopter un projet de loi qui l'oblige à publier tous les documents issus des négociations provinciales sur le site Web du ministère des Finances. Cette mesure empêcherait le gouvernement fédéral de faire à nouveau ce qu'il a fait en 2018, lorsqu'il a prolongé le programme de péréquation existant jusqu'en 2024, sans consulter la province.

Transferts en matière de santé et de programmes sociaux

Recommandation : Bloquer le Transfert canadien en matière de santé (TCS) et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) en 2022 au niveau actuel de 61,1 milliards de dollars, puis plafonner les transferts en fonction du taux annuel d'inflation pour les années à venir.

Interdiction des armes à feu et programme de rachat

Recommandation : Mettre fin à l'interdiction des armes à feu et au programme de rachat.

Programme national de garderies

Recommandation : Mettre fin au Programme national de garderies présenté par le gouvernement dans le budget de 2021.

Subventions aux politiciens

Recommandation : Exiger de tous les partis politiques qu'ils remboursent la subvention salariale fédérale, ce qui redonnerait 3,7 millions de dollars aux contribuables.

Recommandation : Abolir tous les crédits d'impôt pour contributions politiques, ce qui ferait économiser 30 millions de dollars chaque année aux contribuables.

Recommandation : Mettre fin aux remboursements des dépenses de campagne pour les partis politiques et les candidats, notamment les dépenses de campagne liées aux élections de 2021. Cette mesure redonnerait environ 67 millions de dollars aux contribuables.

Fonds culturel des missions

Recommandation : Annuler le Fonds culturel des missions, ce qui ferait économiser environ 3,8 millions de dollars chaque année aux contribuables.

Revue des dépenses

Recommandation : Mettre en œuvre une revue des dépenses exhaustives semblable à l'examen du gouvernement Chrétien dans les années 1990.